

Guide de réalisation, de présentation et d'évaluation du mémoire à l'ILFOMER

Ce document propose un cadre de présentation pour la réalisation du mémoire de fin d'étude au sein de l'ILFOMER. Les objectifs poursuivis sont l'harmonisation des mémoires des sciences de la réadaptation et une meilleure identification de notre institut sur le plan national et international. Ce guide aide les étudiants à rédiger correctement leurs travaux afin qu'ils satisfassent aux exigences de leurs filières respectives et au projet institutionnel de l'ILFOMER. Ainsi, les lignes ci-dessous comportent les consignes données aux étudiants et à leurs encadrants, afin d'avoir un référentiel commun. Il ne s'agit donc pas d'un plan à suivre obligatoirement, mais d'un cadre de référence pour aider les étudiants dans la réalisation du travail d'initiation à la recherche. Il peut donc être adapté et transposé à une situation singulière dans chacune des filières. Quel que soit le niveau d'approfondissement du travail d'initiation à la recherche, il est important de rappeler qu'il doit être fondé sur la pratique professionnelle.

I- Introduction

A l'ILFOMER, les mémoires sont régis par le référentiel de formation de chaque filière (Annexe 1) et par le projet institutionnel de l'établissement. Les arrêtés ministériels posent le cadre des attendus du mémoire (méthodologie de la recherche, soutenance, etc.), tandis que le projet institutionnel prend en compte les réformes et des possibilités de changements.

Dans le cadre du décret n° 2020-553 du 11 mai 2020 relatif à l'expérimentation des modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche, nous avons déposé un projet visant à augmenter la transversalité et la mutualisation de nos enseignements des filières des sciences de la réadaptation dont les UE de méthodologie de la recherche. Dans le cadre de l'universitarisation des formations paramédicales, nous proposons ainsi une formation à et par la recherche plus approfondie afin de favoriser la réflexivité de nos étudiants dans leurs futures pratiques professionnelles.

II- Objectifs du mémoire

Une formation universitaire nécessite de s'approprier une grande quantité de connaissances afin de développer des qualités de curiosité, de réflexion, d'analyse et de synthèse.

La réalisation du travail écrit de fin d'étude doit permettre à l'étudiant de s'interroger sur ses pratiques professionnelles. Il doit manifester des qualités de synthèse et la capacité de justifier de façon concise ses choix, son raisonnement et son action. Cet auto-questionnement implique la confrontation des idées, notamment celles développées par d'autres, d'où la nécessité d'une consultation large de la littérature scientifique et professionnelle. Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- S'initier à la production scientifique en réalisant un travail personnel à partir des savoirs disciplinaires et des savoir-faire associés, enseignés au cours de la formation
- Développer la réflexivité (i.e., esprit scientifique) pour la transférer dans son raisonnement professionnel et ses pratiques
- Expérimenter la mise en œuvre d'un projet de recherche



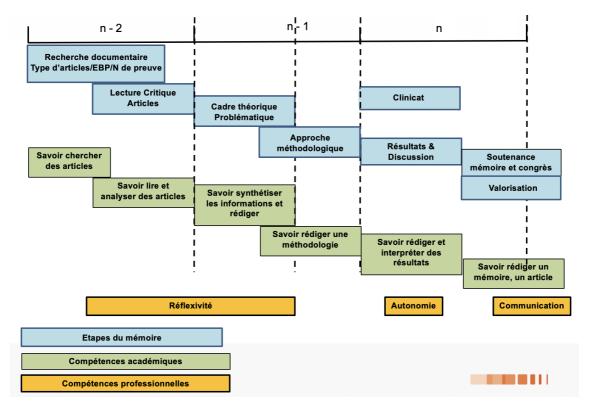
Rédiger et soutenir le mémoire pour montrer sa capacité à écrire un contenu scientifique et de le maitriser.

III- Démarche générale, organisation de la méthodologie de recherche et du tableau de bord

Pour chaque filière, ce travail d'initiation à la recherche repose sur les UE de méthodologie et/ou du mémoire, mais il peut également être lié à d'autres UE telles que des UE techniques, professionnelles et optionnelles.

Ces UE de méthodologie participent au développement de diverses compétences académiques et professionnelles des étudiants en sciences de la réadaptation telles que le fait de savoir **développer la capacité à rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques** (Figure 1). Cela regroupe les capacités à conduire une recherche bibliographique, à rédiger un rationnel scientifique à partir de la lecture critique d'articles, à élaborer et mener un travail d'initiation à la recherche à partir d'une méthodologie adaptée et à valoriser ce travail scientifique.

Figure 1. Les compétences attendues en lien avec le mémoire de fin d'étude pour les différentes filières de l'ILFOMER



n : année

Les étudiants doivent utiliser un tableau de bord lors de la validation de chaque étape importante du mémoire. Ce tableau de bord mis en place par chaque filière permet d'aider l'équipe pédagogique à suivre individuellement le travail des étudiants. Celui-ci revêt différentes formes selon les filières



(numérique, papier, etc.) et sera donné par les responsables des UE de méthodologie de la recherche séparément.

IV- Les différents acteurs de l'encadrement de l'étudiant

L'encadrement d'un étudiant est réalisé par un directeur de mémoire qui peut être un membre de l'équipe pédagogique (formateur professionnel, universitaire) ou une personne extérieure. L'équipe pédagogique donne un agrément si le directeur est extérieur.

Le directeur du mémoire a pour missions de :

- aider l'étudiant dans la délimitation et la construction de l'objet d'étude à partir de son thème de mémoire,
- renseigner l'étudiant sur les questions qui ont trait à la réalisation du mémoire,
- veiller au respect des principes de protection des données et d'éthique,
- préparer l'étudiant à la phase de soutenance du mémoire,
- préparer les séances de soutenance avec les membres du jury, en veillant au respect des procédures et à l'équité de traitement entre les étudiants dans l'application des critères d'évaluation (cf. Annexe 4 grille d'évaluation)

Le directeur du mémoire donne un avis sur l'autorisation de la diffusion du mémoire de l'étudiant.

Parallèlement, l'équipe pédagogique accompagne également l'étudiant dans sa réflexivité, sur la méthodologie de recherche (démarche scientifique, écriture, etc.) et/ou sur les pratiques professionnelles dans le cadre du mémoire de fin d'étude.

- L'étudiant

L'étudiant est responsable de l'avancement de son mémoire et il en tient informé son directeur de mémoire et l'équipe pédagogique. Il doit également tenir à jour son tableau de bord.

L'étudiant respecte les principes réglementaires et éthiques, il veille au respect de l'anonymat, au caractère confidentiel des données recueillies et au consentement éclairé des personnes. Il respecte le secret professionnel, le devoir de discrétion et vérifie, lorsque les noms ou des photos de lieux ou de personnes sont donnés dans le document soumis à l'évaluation finale, à obtenir des autorisations écrites.

V- Les éléments constitutifs du mémoire

Le mémoire est un ouvrage scientifique, clair et concis au style épuré. Le ton est neutre et impersonnel : il ne laisse pas de place à l'émotivité ni au sensationnalisme. Ainsi, la mise en page doit être propre, soignée et respecter quelques règles d'écriture élémentaires. Le texte doit être écrit dans un français correct (attention à l'anglicisme). Il faut éviter de rédiger à la 1ère personne (sauf pour les remerciements). Utilisez de préférence le « nous » (de modestie). Ne pas donner d'avis personnel, excepté dans la discussion où il est possible d'émettre des hypothèses.

Tout ouvrage, mémoire ou thèse, quel que soit le domaine, possède une structure relativement standardisée (Figure 2). Le mémoire doit comporter dans l'ordre suivant : Couverture du mémoire, Remerciements (facultatifs), Table des matières, Liste des Sigles, Table des illustrations, Table des



tableaux, Corps du mémoire, Bibliographie ou références, Annexes, Couverture de dos (4ème de couverture) comprenant Résumé et mots clés (en français et anglais)

Le mémoire doit **respecter la feuille de style** de l'Université en général, et de l'ILFOMER en particulier (cf. Mémoires de fin d'études ILFOMER sous Word ou Open Office sur : https://www.unilim.fr/scd/formation/rediger-vos-travaux/)

Pour rappel, les étudiants sont encouragés à solliciter le service commun de la documentation des bibliothèques universitaires à leur disposition s'ils rencontrent des difficultés dans l'élaboration de la feuille de style ou dans l'utilisation de Zotero.

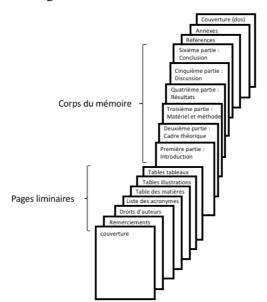


Figure 2. Structuration du mémoire

Couverture du mémoire

Cf feuille de style

Les remerciements

Les remerciements ne sont pas obligatoires mais vivement recommandés. Ils peuvent être nominatifs, par groupes distincts ou collectifs. Vous pouvez vous exprimer librement. N'hésitez pas à être original, pertinent mais sans oublier la courtoisie.

Droits d'auteurs

Cf feuille de style

Charte anti-plagiat

Cf feuille de style

Tel: 0587080874



Vérification de l'anonymat

Cf feuille de style

Liste des abréviations, sigles, et acronymes

Il existe de nombreuses règles d'utilisation des abréviations dans un mémoire. Quand vous utilisez une abréviation ou un acronyme plus spécifique pour un terme ou une phrase de votre mémoire, vous devez d'abord écrire le terme en entier quand vous y faites référence pour la première fois, puis vous devez utiliser l'abréviation dans le reste du document.

Table des matières

La table des matières reprend exactement les dénominations complètes des divisions et des sousdivisions du travail, accompagnées de leur pagination. La table des matières est un élément essentiel dans le cadre d'un mémoire, car elle aide le lecteur à trouver rapidement ce qu'il cherche. Certains lecteurs utilisent également la table des matières pour se faire une idée du contenu de l'ouvrage. La table des matières doit respecter plusieurs points :

- numérotation homogène (même numérotation que dans le texte);
- même formulation des titres que dans le texte ;

Table des illustrations

- Les sources des illustrations utilisées doivent être données.
- Toutes les illustrations dans le corps de texte doivent comporter une numérotation, être référencées et doivent comporter un titre. Les illustrations possèdent souvent une légende pour faciliter la compréhension.

Table des tableaux

- Les tableaux numériques regroupent plusieurs types de tableaux : tableaux statistiques d'un dépouillement d'enquête ou tableaux d'analyse des données. Tous les résultats ne sont pas obligatoirement mis dans le corps du texte, ni même en annexe. En revanche, les données recueillies et citées doivent être fournies, ou accessibles en annexe.
- Les tableaux qui sont directement en relation avec les thèmes majeurs de l'étude et sont des informations qui sont analysées, interprétées et commentées, sont insérés directement dans le texte.
- Souvent, les grands tableaux contenant un grand nombre de lignes et de colonnes sont placés dans une ou plusieurs annexes. Dans ce cas, il vaut mieux mettre le tableau détaillé en annexe et insérer dans le corps de l'ouvrage soit un tableau plus synthétique, soit un extrait du grand tableau qui met bien en évidence le phénomène majeur qui, du point de vue de l'auteur, mérite l'attention du lecteur.
- Dans les tableaux numériques, il faut faire attention à uniformiser la taille des nombres et des chiffres de chaque case, de chaque ligne, de chaque colonne afin d'obtenir une présentation correcte.



Introduction

Cette partie très courte doit comporter trois axes :

- 1. Le cheminement personnel de l'étudiant, qui l'a conduit au choix de son thème de travail, ainsi que le contexte.
- 2. L'intérêt sociétal du thème choisi, avec les données de santé publique référencées qui le justifient.
- 3. La présentation succincte du thème et de la démarche mise en œuvre.

Corps du mémoire

Cf détail dans VI- orientation et méthodologie du mémoire

Références bibliographiques

La bibliographie est l'un des indices majeurs de la qualité du travail réalisé. Elle révèle la curiosité scientifique de l'auteur, son souci d'exhaustivité, ainsi que son niveau de questionnement.

Elle comporte trois parties:

- 1. La bibliographie référencée (obligatoire) : plusieurs règles d'écriture sont admises en sciences. Selon la discipline abordée et les recommandations de votre équipe encadrante, vous pourrez choisir entre la norme Vancouver et APA. Généralement, il est conseillé d'opter pour la norme de Vancouver pour les travaux en sciences de la vie et APA pour les travaux en sciences humaines et sociales.
- 2. La bibliographie non référencée (non obligatoire) : il s'agit de répertorier, dans l'ordre alphabétique, les ouvrages qui ont pu servir à la rédaction du travail pour l'esprit général et la philosophie qu'ils dégagent, sans pour autant avoir utilisé des éléments précis. Cette bibliographie n'est pas appelée dans le texte.
- 3. Les sites Internet : en fin de bibliographie, voire en note de bas de page, répertorier l'adresse du site, ainsi que le jour et l'heure de la consultation. Appeler dans le texte le nom de l'auteur et/ou du serveur suivi de la date.

Annexes

Ne mettre en annexe que les documents essentiels. La quantité des annexes doit être en rapport avec le volume du document. Les annexes permettent d'alléger le corps de texte. On peut y présenter les données brutes des résultats ou des figures et tables non présentés dans le corps de texte, des tests cliniques ou des échelles. Chaque annexe doit être référencée dans le texte.

Couverture du dos

Le résumé et les mots clés sont rédigés en Français et en Anglais à la suite sur la 4ème page de couverture.



Le résumé n'est pas une introduction au mémoire. Il indique d'une manière concise le contenu du travail en respectant la structure IMRAD (Introduction – Méthode – Résultats – Discussion). Il comprend donc l'introduction, l'objectif, la méthode, quelques résultats et une discussion/conclusion. Le résumé est rédigé en français et en anglais.

Les mots-clés doivent être représentatifs du contenu du mémoire, afin de permettre au lecteur de réaliser une recherche bibliographique sur votre sujet et de vérifier votre littérature. Les mots-clés suivent immédiatement le résumé : 5 mots-clés au maximum. Utilisez de préférence les mots-clés que l'on trouve dans les revues du domaine ou dans le thésaurus (e.g., Mesh Inserm : http://mesh.inserm.fr/FrenchMesh/).

VI- Orientation et méthodologie du mémoire

L'étudiant devra analyser une problématique relevant de la pratique professionnelle en sciences de la réadaptation. Dans le cas d'un mémoire d'initiation à la recherche, il est fortement recommandé de suivre les recommandations internationales d'écriture scientifique pour rédiger le mémoire.

Le nombre de pages peut varier en fonction des sujets abordés et des filières, mais généralement chaque partie (cadre théorique, méthode-résultats, discussion) représente un tiers de l'écrit.

Première partie : Cadre théorique

Le cadre théorique, associé au contexte de l'étude, correspond à la phase de la conceptualisation, donc de la réflexion et du questionnement. Il est incontournable de réaliser une recherche bibliographique sur les travaux déjà effectués dans la littérature. Ceux-ci peuvent concerner les notions fondamentales, la pathologie, les procédures de rééducation, la prévention et l'éducation, l'évaluation, etc. L'objectif est de réaliser un état des lieux de la recherche sur le thème de santé concerné en vue de collecter un maximum d'informations qui vont être utiles pour cerner la problématique. La dernière partie du cadre théorique pose la problématique.

Deuxième partie : Méthode

Méthode « initiation à la recherche » :

Les thèmes de recherche peuvent reposer sur le domaine des sciences de la vie (SV), sciences humaines et sociales (SHS) et les sciences de l'éducation (SE). Pour chaque domaine, il existe un panel de méthodologie possible. L'objectif n'est pas ici d'être exhaustif, mais de vous donner celles qui sont les plus courantes. A l'IFOMER, l'initiation à la recherche peut reposer sur les approches méthodologiques suivantes (Figure 3):

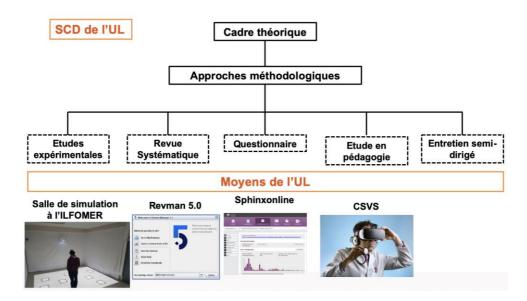
- Etude expérimentale : étude transversale, étude multicentrique, étude rétrospective, ... Cette approche repose principalement sur la méthode CONSORT pour les études interventionnelles de type contrôlées randomisées, STROBE pour les essais cliniques et SPIRIT pour les études observationnelles.
- Enquête par questionnaire : cette méthode repose sur l'utilisation du logiciel Sphinx pour créer, diffuser et traiter les données d'un questionnaire.



- Revue systématique de la littérature (systematic review, scoping review or overview) : la revue de la littérature repose souvent sur la méthode PRISMA.
- Entretien semi-directif : cette méthode repose sur des concepts de sciences humaines et sociales.
- Cas clinique : cette approche doit se baser sur la méthode CARE qui décrit le développement d'un cas exceptionnel.
- Design d'une étude (« clinical trial ») : cette approche consiste à développer un dispositif technologique ou un test clinique et rédiger la méthodologie permettant d'étudier son intérêt clinique.
- Etude de corpus : cette méthode consiste en l'analyse d'usages langagiers rassemblés en grand nombre et sur lesquels il est possible d'appliquer des outils de recherche, de quantification. Ces études peuvent notamment porter sur les productions langagières pathologiques pour une population donnée.

Pour chaque méthodologie, nous mettons à disposition des moyens pour faciliter le travail des étudiants.

Figure 3 : Différentes méthodologies de la recherche et les moyens mis à disposition



Ces différentes approches et les méthodologies associées seront présentées sous forme de capsules vidéos et/ou en cours présentiels. De plus, nous mettons de nombreux moyens à disposition des étudiants tels que des logiciels et des technologies pour réaliser ces travaux d'initiation à la recherche (matériel de l'ILFOMER, des laboratoires de recherche, du service de MPR du CHU).

Ces travaux d'initiation à la recherche pourront être accompagnés et supervisés par des chercheurs des différents laboratoires de l'Université de Limoges et/ou de l'extérieur.

Quatrième partie : Résultats

Pour l'initiation à la recherche, il est attendu des étudiants qu'ils traitent les résultats et analysent ces derniers.



La présence d'une analyse statistique peut varier selon les filières et les sujets traités.

Cinquième partie : Discussion

C'est le chapitre de l'argumentation, de l'auto-questionnement et de la remise en cause. Il doit être référencé. La discussion comprend souvent plusieurs parties :

- 1. Reprise très synthétique de la problématique ainsi que les résultats obtenus permettant de répondre au questionnement posé dans l'introduction.
- 2. Comparer les résultats obtenus avec la littérature scientifique. Avancer des hypothèses pour expliquer les résultats. Détailler les intérêts sociétaux, par rapport à des questionnements restés sans réponse. *Confronter* les procédures choisies, ainsi que les résultats obtenus avec ceux des autres auteurs (se référer à la partie « état des lieux de la recherche » du chapitre « problématique »).
- 3. Exprimer son positionnement en tant que professionnel en exposant les incidences de ce travail sur ses propres démarches de soins à venir.
- 4. Donner les limites et les perspectives de son travail.

Questionner ses propres pratiques : quelles ont été les difficultés rencontrées ? Comment auraient-elles pu être surmontées plus facilement ? Les choix thérapeutiques étaient-ils bien appropriés au patient ? Le choix de la méthode était-il approprié ? Le choix des outils de collecte des données était-il pertinent ?

Sixième partie : Conclusion

La conclusion a pour vocation de répondre à la problématique posée. Elle est brève et concise.

VII- La mise en place d'un parcours recherche

Depuis la rentrée 2020-2021, nous offrons la possibilité aux étudiants qui le souhaitent de poursuivre un parcours recherche. Ce parcours recherche permet à certains étudiants de réaliser un stage en laboratoire de recherche et de soutenir le diplôme d'état (DE) à partir d'un article scientifique.

L'équipe pédagogique de chaque filière se réserve le droit de valider ou non une demande d'un parcours recherche.

Nous accompagnons les étudiants et mettons en place des actions (tutorats, club d'écriture, etc.) pour les aider dans la valorisation scientifique (cf Annexe 2 Valorisation scientifique).

VIII- Dépôt final et diffusion

Les étudiants devront par eux-mêmes imprimer et relier les copies de leur mémoire et des annexes (sauf contre-indication). L'étudiant remet au secrétariat, contre signature, 3 exemplaires imprimés (possibilité d'un recto-verso), reliés et conformes et 2 versions informatiques PDF et traitement de texte (.doc sous



Word ou .odt sous Open Office, qui seront soumis à un logiciel anti-plagiat), dans les délais impartis (voir le calendrier prévisionnel de vos formations).

La propriété intellectuelle du mémoire appartient à l'étudiant. Toute publication d'un extrait par un tiers nécessite l'accord écrit de l'étudiant et spécifie qu'il a été réalisé pour l'obtention du DE.

Afin que le mémoire puisse être archivé, consulté et emprunté à l'ILFOMER, l'étudiant lui cède ses droits d'auteur de façon non exclusive. Le formulaire d'autorisation de reproduire et de diffuser le mémoire est proposé à l'étudiant lors du dépôt des mémoires ; celui-ci garde toute liberté de le signer ou non. Cette démarche est à réaliser directement sur la plateforme Aurore du SCD de l'UL (http://aurore.unilim.fr/memoires).

La note obtenue lors de l'évaluation du document écrit doit être supérieure ou égale à 15/20 pour que celui-ci soit diffusé à l'extérieur de l'Université de Limoges.

IX- Plagiat et le logiciel Compilatio

L'UL est dotée du logiciel anti-plagiat « Compilatio ». Ainsi, tous les mémoires sont analysés par ce logiciel. Après analyse du document, Compilatio indique le pourcentage de similitudes détectées et propose un rapport dans lequel sont identifiées les sources d'où sont issues ces similitudes.

Ce sont les enseignants qui jugent s'il y a réellement un plagiat ou non. D'où l'intérêt de bien rédiger vos citations, elles seront ainsi aisément identifiables, et de bien citer vos sources. Si vous avez **le droi**t d'« emprunter » à un auteur, ce qui valorise votre travail de recherche, vous avez **le devoir** d'indiquer la source de votre emprunt.

Tout document contenant plus de 20% de similitudes sera systématiquement analysé en détail. Nous vous rappelons que si le plagiat est avéré, il est considéré comme une fraude grave selon le règlement de l'ILFOMER.

X- Critères d'évaluation et indicateurs de réussite pour la soutenance orale

Les travaux de recherche des étudiants de l'ILFOMER sont présentés par tous les étudiants lors d'une soutenance orale dont la composition du jury est donnée dans l'Annexe 3.

Lors de la soutenance, l'étudiant fait valoir ses capacités à synthétiser et présenter son travail dans un exercice de communication orale (cf grille de notation Annexe 4). Il devra se distancier de son écrit sur les dernières minutes de son oral en ouvrant sur des perspectives cliniques et/ou scientifiques.

Déroulement : épreuve orale, d'une durée de 30 minutes.

- 10 minutes de présentation publique, par l'étudiant qui utilise les matériels et supports pédagogiques de son choix.
- 20 minutes de questions et d'échange avec le jury.

Le déroulement général de l'épreuve :

Une soutenance orale de mémoire ne doit pas être une relecture commentée du travail tel quel,



les membres du jury l'on déjà lu.

La soutenance doit surajouter de l'information à l'écrit. En effet, le jury doit avoir le sentiment de compléter son information en vous écoutant, qu'il va approfondir la question que vous abordez, mieux appréhender le cheminement de votre pensée : démarche, difficultés rencontrées, justifications.

Déroulement de l'oral :

Il est possible de présenter un erratum avant le début de la présentation (mais éviter « l'auto-flagellation» systématique).

L'oral reste soumis à certaines coutumes protocolaires et il vous revient de les connaître. La tenue physique et vestimentaire est correcte, sans être ostentatoire.

- Prendre le temps de s'installer, de se repérer dans la salle,
- Saluer, se présenter et remercier à la fin de la soutenance le jury de sa présence et d'avoir suivi votre travail,
- Eviter de lire ostensiblement un document : regarder le plus possible le jury, en partageant vos regards équitablement aux trois membres du jury,
- Parler lentement et distinctement, le vocabulaire doit être adapté.
- Respect du temps imparti, ne pas dépasser 10' pour laisser au jury le temps de réguler. C'est à vous de prendre vos prédispositions pour avoir le temps.

Le contenu de la présentation

- Présenter l'intérêt de votre étude en précisant la problématique rencontrée et les pistes de réflexions qui en découlent,
- A partir des résultats obtenus, indiquez-la ou les modifications de votre regard sur la profession, les professionnels et sur la pratique,
- Les compétences (savoir, savoir-faire et savoir-être) acquises grâce à ce travail et celles que vous aimeriez approfondir et comment,

Utilisation de supports

Si vous envisagez d'utiliser un support, il faut que celui-ci soit un véritable apport pour le jury :

- Il doit donc être très graphique (bannir les textes longs) : tout ce que vous ne pouvez pas dire (schémas, tableaux, graphiques) ou bien de simples repères sous forme de points (têtes de chapitres). La sobriété est de mise (éviter les gadgets multimédias). Attention aux codes couleurs (éviter les fonds trop foncés qui gênent la lecture),
- Aspects pratiques : rétroprojecteur, ordinateur, ... vérifier si possible le bon fonctionnement avant la soutenance et prévoir une panne des supports techniques.

Nous vous encourageons à utiliser la trame du diaporama de l'ILFOMER.

Temps de la discussion avec le jury : conseils



- Prévoyez de quoi écrire au cas où les membres de jury vous demandent de réaliser des corrections pour une nouvelle soutenance.
- Prenez le temps d'écouter le jury. Vous pouvez prendre des notes sur une feuille si la question est longue. Si vous n'avez pas compris la question, demandez au jury de la répéter.
- Ne prenez pas les remarques du jury pour une attaque personnelle (ne jamais prendre le jury à témoin et encore moins à parti) et défendez votre point de vue en étant modéré et en apportant des arguments. Il faut être en mesure d'expliquer vos choix.
- Vous devez bien connaître votre écrit pour l'argumentation.
- N'interrompez pas les membres du jury dans leurs remarques ou questions : le président du jury se charge de donner la parole à tour de rôle.

Se rappeler que : le jury est souverain et délibère en votre absence

XI- Conclusion

Nous espérons que ce guide vous aidera dans la réalisation de votre travail de fin d'étude. En cas de difficultés ou de questions, vous pouvez contacter l'équipe pédagogique de vos filières respectives.





Annexe 1. Les référentiels de formation

Filière MK

L'arrêté du 2 Septembre 2015 constitue aujourd'hui notre référentiel de formation.

Pour obtenir le DE de Masso-Kinésithérapie, il faut valider toutes les UE, dont l'UE 28 Mémoire comptant pour 8 ECTS. La rédaction et la soutenance du mémoire intègre ainsi l'ensemble du processus de validation nécessaires à l'obtention du DE, l'acquisition des connaissances et compétences validées par les 240 ECTS.

Cet arrêté modifie le référentiel de formation et en partie le travail de fin d'études par les points suivants :

- Les jurys sont désormais constitués d'un directeur de mémoire, d'un enseignant universitaire et d'un ou plusieurs kinésithérapeutes de terrain ayant une expertise dans la problématique.
- Le nombre de pages est de 50 à 70 pages.
- La soutenance comprend 10' de présentation suivies de 20' de questions et remarques

Filière Ergothérapie

Le mémoire d'initiation à la recherche, l'écrit et l'oral, valide l'UE 6.5 S6 « Evaluation de la pratique professionnelle et recherche » : l'exercice méthodologique du mémoire intègre l'ensemble du processus de validation nécessaires à l'obtention du DE, l'acquisition des connaissances et compétences validées par les 180 ECTS.

Il crédite l'étudiant de 12 ECTS sur les 180 attendus pour l'obtention du DE.

Filière Orthophonie

Le code de l'éducation pour la partie relative aux études d'orthophonie précise certaines conditions de réalisation du mémoire de fin d'études :

- Article D.636-20-2 : « Au cours du dernier semestre, les étudiants soutiennent un mémoire sous la responsabilité d'un directeur de mémoire, désigné par le directeur de la composante assurant la formation en orthophonie sur proposition de l'équipe pédagogique. En fonction de leur projet professionnel, ce mémoire est soit à orientation professionnelle, soit à orientation recherche dans le cadre du parcours recherche ; dans ce dernier cas le directeur du mémoire est un enseignant-chercheur, un chercheur ou un orthophoniste titulaire d'un doctorat ».
- Article D.636-20-3 : « Les membres du jury du mémoire sont désignés par le président de l'université sur proposition du directeur de la composante assurant la formation en orthophonie, après avis de l'équipe pédagogique. Le jury comprend au moins trois membres dont l'un est extérieur à la structure de formation : un orthophoniste de l'équipe pédagogique ; le directeur du mémoire ; un expert du domaine concerné. »

L'annexe 6 du décret du 30 août 2013 définit un cahier des charges du mémoire en orthophonie. Les éléments que ce document présente sont intégrés au guide de réalisation, présentation et d'évaluation du mémoire à l'ILFOMER.



Annexe 2. Valorisation scientifique à l'ILFOMER

a. Recherche en sciences de la rééducation et de la réadaptation

Publication

2020

Baudry M., Brianssoulet M., Perrochon A., [The risk of burn-out and the mode of practice in physiotherapist profession]. Kiné scientifique http://dx.doi.org/10.1016/j.kine.2020.02.013

Owen Jones Z., Perrochon A., Hermand S., Fourcade L., Borel B. Muscular oxygenation in children born preterm during exercise. Journal of pediatrics (2020)

Jabouille F., Billot M., Hermand E., Duzou F., Daviet JC., Perrochon A. The effects of balance training intervention on postural control in dual task of children with autism spectrum disorder: two case report. Translational in neuroscience (2020) under review

Morizio C., Billot M., Compagnat M., Daviet JC., Perrochon A. Impact of virtual reality on postural control of stroke patients: a pilot study. Annals of PMR (2020) in submit

Burat J., Mandigout S., Sombardier T., Perrochon A. Intérêt de la réalité virtuelle dans le retour à domicile du patient : le cave au service de l'ergothérapeute. (2020) Soumis à Revue ergOThérapies

Ayroulet E., Perrochon A., M. Compagnat. Test retest reliability of the isokinetic strength of hip muscles on Con-Trex dynamometer (2020) in submit

2019

Rolland-Piegue L., Perrochon A., Mandigout S. [Rehabilitation methods for hemineglect in occupational therapy after stroke : a systematic review]. Revue ergOThérapies (2019)

2018

Subirats L, Allali G, Briansoulet M, Salle JY, Perrochon A. Age and gender differences in motor imagery. Journal of Neurological Sciences (2018);15; 391:114-117. doi: 10.1016/j.jns.2018.06.015

2017

Caquot J., Perrochon A., Bugeaud J.L., Dumélié X., Pajon M., Bordes J., Daviet J.C. [Patellar tendinopathy with basketball players in the aspiring pro A championship. Transversal investigation for an educational approach]. Journal de Traumatologie du Sport (2017) Doi: 10.1016/j.jts.2016.12.003

Congrès

2020

Congrès de la SOFMER 2020, Lyon: Evaluation of the intensity of physical activity during rehabilitation session in private clinic in post-stroke patient. Gilliard A, Goncalves S, Perrochon A, Briansoulet M, Mandigout S.



2019

Effet d'une information thérapeutique dans la récupération de la mobilité fonctionnelle de l'épaule après sternotomie. Monterde M,Daviet J-C, Sombardier T, Mandigout S. SOFMER 17-19 oct, 2019, Bordeaux, France.

XXVIème congrès de la <u>Société Francophone de Posture Equilibre et Locomotion (SOFPEL)</u> à Montréal en Décembre 2019 (communication orale Morizio C.)

7ème <u>Journées Francophone de Kinésithérapie (JFK)</u> à Montpellier en Février 2019 (posters Castaing L. et Delrieu V.)

2017

1st International Students' Scientific Conference, May 2017, Bacau, Romania (communication orale par Subirats L., ...)

2016

31st Annual Congress of French Société Française de Médecine Physique et de Réadaptation (SOFMER) en Octobre 2016 à Saint-Etienne (deux communications orales par Caquot J.)

Prix et récompenses

1er Prix du Jury au concours « 3 minutes pour garder l'orthophonie en mémoire »pour sa vidéo sur "Le chant choral auprès des personnes aphasiques : enquête sur la satisfaction des choristes – création d'un outil de guidance" Mémoire d'Estelle Lecomte – Juin 2019

1er prix du meilleur mémoire étudiant en ergothérapie 2019 décerné par l'<u>Association Nationale Française en Ergothérapie (ANFE)</u>.

1er Prix du meilleur mémoire de masso-kinésithérapie décerné par le <u>Goupe Pasteur Mutualité (GPM)</u> 2017

Autres

Deux étudiants ont obtenu en 2016 et 2019 un financement pour réaliser un PHRIP (programme hospitalier de recherche infirmier et paramédical).



Annexe 3. Constitution des membres de jury

Pour la filière masso-kinésithérapie :

- Un formateur à l'institut (référent pédagogique MK)
- Un enseignant universitaire
- Un ou des M.K. expert(s) de la thématique

Pour la filière orthophonie :

- Un orthophoniste de l'équipe pédagogique
- Le directeur du mémoire
- Un expert du domaine concerné

Pour la filière ergothérapie :

- Un formateur à l'institut (référent pédagogique ergothérapeute)
- Un enseignant universitaire
- Un ou des ergothérapeutes ou médecins ou cadres de santé travaillant avec des ergothérapeutes expert(s) de la thématique



Annexe 4. Grille de notation



Année universitaire 2022-2023

Grille d'évaluation du travail écrit et de la soutenance orale du mémoire

| | Session 1, Semestre : | | | | | |
|--------------|-----------------------|---|------------------------|--|--|--|
| | Diplôme | : | | | | |
| | UE | : | | | | |
| | Epreuve | : | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| NOM DE L'ETU | JDIANT : | | | | | |
| | | | (en lettres capitales) | | | |
| Dránams | | | | | | |
| Prenoins : | | | | | | |
| | | | | | | |



CRITERES D'EVALUATION DU TRAVAIL ECRIT:

| Capacité à | Critères | Note | Observations |
|---|---|------|--------------|
| Construire un cadre théorique et conceptuel | Pertinence de la revue de la littérature (références théoriques argumentées et pertinentes) Les concepts, éléments théoriques et définitions exposés sont scientifiques ; ils sont utiles à la | | |
| Problématique | compréhension des relations entre les éléments ; ils éclairent la question de recherche Le cheminement de la réflexion aboutit à une question de recherche et une hypothèse | | |
| Développer une méthodologie | - Pertinence de la méthodologie adoptée, explicitation de la démarche scientifique | | |
| Démarche d'analyse | - Les résultats présentés sont fiables et utiles | /4 | |
| | - Le raisonnement est logique, conduit avec objectivité et rigueur | | |
| Conclure et transférer | Qualité de la discussion et de la conclusion en regard des théories et méthodes utilisées Interrogation sur les limites du travail | /4 | |
| | - Conclusion en lien avec le travail et ouvrant sur des perspectives de recherche - La réflexion témoigne de l'implication en tant que futur professionnel et suscite l'intérêt du lecteur | | |
| Présentation du document écrit | - Qualité de présentation (cf. consignes de la feuille de style) et rédaction (orthographe, syntaxe, | /3 | |
| | vocabulaire scientifique et professionnel) | | |
| | - Respect des règles d'écriture (sources, légendes, références, anonymat, confidentialité…) | | |
| | - Liens entre les parties du texte, organisation et cohérence du texte, clarté des titres et sous-titres | | |
| Résumé et abstract | - Résumé clairs, précis, concis - Mots-clés pertinents | /1 | |
| TOTAL | | / 20 | |



CRITERES D'EVALUATION DE LA SOUTENANCE:

| Capacité à | Critères | | | | | Observations |
|--|------------------------------|---|------|---|------------|--------------|
| Mener une présentation orale | - Présentatio mot à mot). | n dynamique, fluide, adaptée, é | /6 | | | |
| Interroger l'articulation théorie-pratique professionnelle | - Acceptation | ent personnel et intellectuel expl n du débat, de l'échange, de la c nent professionnel et éthique. ar rapport à l'écrit : savoir élabor | /14 | | | |
| TOTAL | | | | | / 20 | |
| NOTE TOTALE Ecrit | | | / 20 | , | SIGNATURES | |
| NOTE TOTALE Oral | | | / 20 | | | |
| NOTE TOTALE Ecrit + Oral | | | / 20 | | | |
| Directeur Mémoire | | | | | | |
| Référent Universitaire | | | | | | |
| Référent Pédagogique | | | | | | |